

# Référentiels d'activités, de compétences et d'évaluation

## Administrateur systèmes, réseaux et cybersécurité

*Niveau 6*

### **Évaluation des candidats en situation de handicap**

Avec l'accord du candidat, l'identification d'une situation de handicap peut être déclarée dans le dossier académique destiné au jury final qui le prendra en compte dans son évaluation. Tout candidat en situation de handicap peut également bénéficier d'un aménagement de ses modalités d'évaluation au cours de sa formation (notamment un tiers temps pour les soutenances).

<b>RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS</b> <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	<b>RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES</b> <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	<b>RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION</b> <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		<b>MODALITÉS D'ÉVALUATION</b>	<b>CRITÈRES D'ÉVALUATION</b>
<b>ACTIVITÉ 1 - OPTIMISER (FAIRE ÉVOLUER) LES INFRASTRUCTURES INFORMATIQUES</b>			
<p>Un système d'information repose sur un ou plusieurs systèmes informatiques. Un système ou une infrastructure informatique désigne l'ensemble des éléments technologiques nécessaires à la gestion, au traitement et au stockage de l'information. Elle comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le matériel (ensemble des composants physiques : serveurs, ordinateurs, dispositifs de connectivité et équipements périphériques (dont équipements réseau) ;</li> <li>- Les logiciels (programmes et systèmes d'exploitation qui s'exécutent sur des composants physiques et fournissent des services aux utilisateurs) ;</li> <li>- Les réseaux (composants physiques et protocoles qui permettent la communication et l'échange de données entre les appareils et utilisateurs au sein d'un réseau).</li> <li>- Les installations (environnements physiques ou virtuels qui abritent les équipements et composants du réseau).</li> </ul> <p>Une infrastructure informatique peut être traditionnelle ou locale (on premise), à distance (cloud) ou bien hybride (combinant on premise et cloud). Elle est organisée selon une architecture centralisée, répartie ou distribuée. Une approche particulière, l'hyper-convergence, regroupe stockage, calcul et réseau dans une architecture unifiée, simplifiant la gestion et la scalabilité.</p> <p>Dans ce contexte, l'administrateur systèmes, réseaux et cybersécurité a pour rôle de proposer une infrastructure informatique adaptée et répondant aux besoins et aux contraintes de ses clients.</p>			
Veille informationnelle (principalement réglementaire technologique et sécurité) : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Organisation / mise en place de la veille.</li> </ul>	C1.1. Définir et mettre en place un système de veille automatisée ou non afin de repérer les évolutions en lien avec son activité (Information Technology / technologies de l'information).	L'évaluation est réalisée au moyen d'un projet professionnalisant, sous la forme d'une mise en situation professionnelle reconstituée.  À partir d'un contexte donné, le candidat doit <b>réaliser une veille</b>	<b>CE1 - Pertinence du système de veille</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Une méthodologie est mise en place. Elle est correctement appliquée.</li> <li>- Les besoins de veille (métier, secteur, concurrence, technologies, image/réputation, réglementations) sont clairement définis et en</li> </ul>

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
		<p><b>sur une thématique donnée.</b> Il est chargé de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Structurer / organiser la veille</b> (mots clés, sources, choix des outils, etc.).</li> <li>- <b>Identifier les leviers ou impacts de sa veille sur l'activité.</b></li> <li>- <b>Rédiger une note (diffusable)</b> relative à la veille / l'analyse d'impact.</li> </ul>	<p>cohérence avec les objectifs de l'entreprise.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les thématiques et mots-clés à suivre sont identifiés.</li> <li>- Le choix des outils de curation est justifié par rapport aux besoins identifiés.</li> <li>- Le recueil des données est effectué à partir de sources fiables.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Analyse / partage des informations issues de la veille.</li> </ul>	<p>C1.2. Analyser les informations collectées afin d'identifier les opportunités (ex : nouvelles technologies, nouveaux services cloud) et les éventuelles menaces (ex : cybermenaces, mise en conformité nécessaire). Le cas échéant, les partager avec ses pairs (communauté / réseau) ou bien des collaborateurs au sein d'une organisation.</p>	<p>L'ensemble du travail est présenté à un évaluateur (expert technique) lors d'une soutenance distancielle dont la durée et le déroulement sont calibrés.</p>	<p><b>CE2 - Qualité de l'analyse des informations</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Une méthodologie d'analyse des données est mise en place.</li> <li>- Les données sont traduites en informations pertinentes : elles permettent d'identifier clairement les opportunités (ex : nouvelles technologies, nouveaux services cloud) et les menaces (ex : cybermenaces, mise en conformité nécessaire).</li> </ul> <p><b>CE3 - Identification correcte des impacts</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les impacts sont correctement identifiés et justifiés au regard des données collectées.</li> <li>- Ils sont qualifiés (opportunités, menaces, etc.)</li> </ul>

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>Collecte et analyse des besoins :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Analyse de la demande (historique, besoins clients internes / externes, analyse de l'existant [documentation existante, résultats d'audits, etc.], de la réglementation existante, etc.).</li> <li>- Identification / reformulation des besoins.</li> <li>- Établissement / formalisation d'un document de cadrage (ex : cahier des charges, note de cadrage).</li> </ul> <p><i>Exemples de besoins : migration vers le cloud de tout ou partie d'une infrastructure, sécurisation du réseau d'une organisation, etc.</i></p>	<p>C1.3. Analyser, le cas échéant préciser / affiner, et formaliser les besoins informatiques, afin d'identifier les objectifs (résultats attendus) et les éventuelles contraintes techniques, matérielles, budgétaires et réglementaires.</p>	<p>L'évaluation est réalisée au moyen d'un projet professionnalisant, sous la forme d'une mise en situation professionnelle reconstituée.</p> <p>À partir d'un contexte donné (ex : demande client), le candidat doit <b>proposer une infrastructure informatique adaptée au(x) besoin(s) et en prévoir la conception / la mise en production</b>. Il est chargé de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Identifier les besoins.</b> Les préciser à partir d'une méthodologie préétablie.</li> <li>- Établir <b>une cartographie du SI existant</b> (architecture fonctionnelle).</li> <li>- <b>Rechercher et proposer</b> une solution technique.</li> <li>- Établir <b>une cartographie du SI cible</b> (architecture fonctionnelle).</li> <li>- Identifier <b>les risques et</b></li> </ul>	<p><b>CE1 - Qualité de l'analyse des besoins</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'analyse des besoins est effectuée de manière exhaustive, elle prend en compte l'historique, le contexte, les besoins clients ainsi que l'ensemble des aspects techniques, matériels, budgétaires et réglementaires.</li> <li>- Les informations nécessaires à l'analyse des besoins sont identifiées et collectées selon la méthodologie de recueil prescrite par l'entité.</li> </ul> <p><b>CE2 - Identification correcte des besoins</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les besoins sont correctement identifiés et formalisés.</li> <li>- Les objectifs informatiques sont définis de manière claire, mesurable et réaliste, en tenant compte des résultats attendus et des contraintes identifiées.</li> <li>- Les contraintes techniques, matérielles, budgétaires et réglementaires, si existantes, sont prises en compte dans le cadre de l'analyse des besoins.</li> </ul>

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>Recherche / proposition d'une solution technique :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Établissement et formalisation d'une cartographie du SI ou de l'infrastructure informatique existante (architecture fonctionnelle).</li> <li>- Recherche / choix d'une solution technique.</li> <li>- Établissement et formalisation de la cartographie du SI ou de l'infrastructure informatique cible (architecture fonctionnelle).</li> </ul>	<p>C1.4. Identifier une solution en termes d'infrastructure informatique, adaptée et conforme aux besoins / contraintes, à l'aide d'une recherche ponctuelle ciblée ou bien à partir de la veille, et la représenter visuellement, à l'aide d'un outil de modélisation adapté, afin d'en illustrer son implémentation, ses actions et ses éventuels impacts / risques.</p>	<p><b>bénéfices</b> de la solution.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Chiffrer la solution technique.</li> <li>- <b>Organiser</b> la conception / la mise en production de la solution sous la forme d'un <b>plan projet intégrant</b> : <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Une liste des étapes / tâches, leur durée et une estimation des moyens humains associés.</i></li> <li>- <i>Une planification détaillée intégrant les jalons intermédiaires / de validation et les indicateurs de réussite associés (diagramme de gantt).</i></li> <li>- <i>La liste des procédures nécessaires à la mise en place et à la maintenance de la solution, qu'elles soient destinées aux utilisateurs ou aux administrateurs.</i></li> </ul> </li> </ul>	<p><b>CE3 - Pertinence de la solution technique proposée</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La solution proposée s'appuie sur des informations pertinentes issues d'une veille technologique ou d'une recherche ciblée.</li> <li>- La solution proposée est adaptée aux besoins et contraintes identifiés.</li> <li>- La solution proposée est compatible avec le SI existant.</li> </ul> <p><b>CE4 - Justesse / complétude des cartographies existantes / cibles</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La cartographie du SI est juste.</li> <li>- La cartographie du SI comprend les composants (systèmes, équipements réseaux, stockages...), la segmentation réseau, le rôle des différents composants et les flux de données.</li> </ul> <p><b>CE5 - Identification pertinente des bénéfices et risques</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les bénéfices et risques associés à la solution proposée sont identifiés dans leur ensemble.</li> <li>- Ils sont justes / justifiés et permettent une prise de décision éclairée.</li> </ul>

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
Chiffrage de la solution technique.	C1.5. Estimer les coûts associés (humains et matériels) à la solution technique afin de déterminer le budget nécessaire à sa mise en production et à son exploitation.	L'ensemble du travail est présenté à un évaluateur (expert technique) lors d'une soutenance distancielle dont la durée et le déroulement sont calibrés.	<p><b>CE6 - Justesse de l'estimation des coûts humains et matériels</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les coûts associés à la solution technique sont correctement estimés, à partir des référentiels fournis par l'entité.</li> <li>- L'estimation inclut l'ensemble des éléments nécessaires, tels que les coûts de main-d'œuvre, les équipements matériels, les licences logicielles, et les coûts d'entretien ou de mise à jour, garantissant une vision complète des ressources nécessaires.</li> <li>- L'estimation est proposée avec un niveau de détail suffisant pour couvrir toutes les phases de mise en production puis d'exploitation.</li> </ul> <p><b>CE7 - Cohérence du budget</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le budget proposé est réaliste et justifié par rapport aux besoins identifiés, en prenant en compte les contraintes budgétaires de l'organisation.</li> </ul>

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
Validation de la solution technique. Conseil auprès des décideurs.	C.1.6. Présenter la solution technique, expliquer / argumenter ses choix techniques / financiers auprès des décideurs dans un objectif de validation.		<p><b>CE8 - Qualité des présentations écrites / orales</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les documents présentés / communiqués sont compréhensibles et exploitables.</li> <li>- La présentation est claire, structurée et compréhensible.</li> <li>- La présentation permet de répondre aux questions et objections avec des justifications solides.</li> </ul> <p><b>CE9 - Accessibilité des présentations</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les présentations (écrits et oraux) sont conçues pour être accessibles aux personnes en situation de handicap, elles utilisent des formats adaptés (ex : documents compatibles avec les lecteurs d'écran, sous-titres pour les vidéos, transcriptions pour les contenus audio).</li> </ul> <p><b>CE10 - Posture adaptée</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La posture facilite les échanges, la communication et la prise de décision (éclairée).</li> <li>- La posture est professionnelle : vocabulaire professionnel et</li> </ul>

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
			adapté aux participants, reformulation, écoute active, etc.
Établissement / formalisation du plan projet.	C1.7. Organiser (définir / planifier / attribuer) les tâches nécessaires à la conception et à la mise en production de la solution dans le système d'information en cohérence avec les contraintes de l'organisation (notamment un minimum d'impact sur la continuité du service).		<p><b>CE11 - Complétude de l'organisation</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les étapes sont identifiées et décrites en termes de tâches, de durée et de moyens humains.</li> <li>- Une planification détaillée intégrant les jalons intermédiaires / de validation (diagramme de gantt) et les indicateurs de réussite associés est présente.</li> <li>- L'ensemble des procédures à établir / formaliser sont identifiées.</li> </ul> <p><b>CE12 - Cohérence de l'organisation</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les contraintes spécifiques de l'organisation, notamment en matière de continuité de service, sont bien prises en compte, et des mesures adéquates sont mises en place pour minimiser les impacts négatifs sur les opérations courantes.</li> </ul>

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
			<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les rôles et responsabilités sont clairement attribués aux différentes parties prenantes, en cohérence avec leurs fonctions.</li> <li>- Le calendrier et les ressources planifiées pour la conception et la mise en production sont réalistes et réalisables, assurant une mise en œuvre fluide et efficace de la solution.</li> </ul>
<b>ACTIVITÉ 2 - CONCEVOIR ET DÉPLOYER LES INFRASTRUCTURES INFORMATIQUES</b>			
<p>L'administrateur systèmes, réseaux et cybersécurité intervient principalement dans la conception et le déploiement des infrastructures systèmes et réseaux. Par abus de langage, le terme "système" fait ici référence au système d'information, regroupant l'ensemble des ressources permettant de collecter, stocker, traiter et diffuser l'information. Cela inclut notamment les serveurs (DHCP, DNS, messagerie, bases de données, web), les pare-feu, les DMZ, les routeurs, les commutateurs, les systèmes d'exploitation et les applications de sécurité. Les réseaux, quant à eux, englobent les moyens de communication entre ces éléments, qu'il s'agisse de réseaux locaux (LAN), métropolitains (MAN) ou étendus (WAN). Si l'administrateur systèmes, réseaux et cybersécurité gère généralement les réseaux LAN et éventuellement MAN en interne, son rôle sur les réseaux WAN se limite à la supervision, la configuration des connexions (routage, VPN, SD-WAN) et la collaboration avec les fournisseurs télécoms.</p> <p>Les infrastructures peuvent adopter des architectures centralisées ou réparties, ces dernières reposant sur des technologies modernes telles que la virtualisation, la conteneurisation et le cloud computing. Ce dernier propose des modèles de service variés (IaaS, PaaS, SaaS) et peut être déployé selon quatre types principaux : cloud privé, public, hybride ou communautaire.</p>			
<u>Conception des infrastructures systèmes / réseaux</u>			

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Établissement de l'architecture technique cible (la représentation technique fait partie des documents d'architecture technique (DAT), réalisé par l'architecte technique).</li> </ul>	<p>C2.1. Définir / structurer / modéliser l'architecture technique de l'infrastructure cible, à l'aide d'un logiciel adapté, selon l'agencement des briques fonctionnelles (utilisateurs / données / traitements souhaités) et les critères fournis (performance, sécurité, évolutivité, etc.), afin de définir l'organisation et les caractéristiques des équipements / composants et leurs interactions.</p>	<p>L'évaluation est réalisée au moyen d'un projet professionnalisant, sous la forme d'une mise en situation professionnelle reconstituée.</p> <p>À partir d'un contexte donné (ex : cahier des charges, documentation technique type éléments du DAT), le candidat <b>doit concevoir une infrastructure informatique :</b></p> <p><b>Cas 1 - Partie Réseau</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Établir les schémas logique, physique et le plan d'adressage.</li> <li>- Créer une maquette virtuelle.</li> <li>- Définir les configurations à appliquer et paramétrer la maquette en conséquence (document de configuration des équipements).</li> </ul>	<p><b>CE1 - Pertinence et complétude du schéma logique</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le schéma logique représente correctement tous les composants fonctionnels du réseau.</li> <li>- Les interactions entre les différentes briques fonctionnelles sont clairement identifiées.</li> <li>- La hiérarchie et la structure logique du réseau sont cohérentes avec les besoins exprimés.</li> <li>- Le schéma intègre les éléments de sécurité et de performance requis.</li> </ul> <p><b>CE2 - Pertinence et complétude du schéma physique</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le schéma physique représente fidèlement l'infrastructure matérielle du réseau.</li> <li>- Tous les équipements nécessaires sont présents et correctement interconnectés</li> <li>- Les caractéristiques techniques des composants sont précisées</li> </ul>

<b>RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS</b> <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	<b>RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES</b> <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	<b>RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION</b> <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		<b>MODALITÉS D'ÉVALUATION</b>	<b>CRITÈRES D'ÉVALUATION</b>
		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Tester les configurations avant la mise en production.</li> <li>- Valider la mise en production.</li> </ul> <p><b>Cas 2 - Partie système</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Représenter l'architecture technique.</li> <li>- Créer un prototype.</li> <li>- Définir les configurations à appliquer et paramétrer le prototype en conséquence (fichier de configurations).</li> <li>- Tester les configurations avant la mise en production.</li> <li>- Valider la mise en production.</li> </ul>	<p>et adaptées aux besoins.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La topologie physique est optimisée pour la performance et l'évolutivité.</li> </ul> <p><b>CE3 - Cohérence et efficacité du plan d'adressage</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le plan d'adressage couvre l'ensemble des équipements du réseau.</li> <li>- La segmentation du réseau est logique et favorise la sécurité et la performance.</li> <li>- Les plages d'adresses sont correctement dimensionnées pour chaque segment réseau.</li> <li>- Le plan prévoit une marge d'évolution suffisante.</li> </ul>

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
- Définition des paramètres des équipements / composants.	C2.2. Identifier les configurations à appliquer sur les équipements / composants de l'infrastructure cible, à partir des ressources adaptées (ex : documentation fournisseur) et selon le modèle d'architecture défini afin d'en disposer selon l'usage voulu.		<p><b>CE4 - Pertinence / cohérence des paramètres définies</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les configurations choisies sont en adéquation avec les caractéristiques et l'usage de chaque équipement / composant.</li> <li>- Les choix respectent les besoins fonctionnels et techniques identifiés dans le modèle d'architecture.</li> <li>- Les choix de configuration assurent la compatibilité et l'interopérabilité des composants de l'infrastructure.</li> </ul> <p><b>CE5 - Respect de la réglementation en vigueur et des bonnes pratiques</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les configurations s'appuient sur la documentation et les recommandations des fournisseurs et des prescripteurs en matière de cybersécurité.</li> </ul>

<b>RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS</b> <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	<b>RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES</b> <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	<b>RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION</b> <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		<b>MODALITÉS D'ÉVALUATION</b>	<b>CRITÈRES D'ÉVALUATION</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Création d'un prototype ou d'une maquette test.</li> <li>- Validation technique (conformité / performance) de l'infrastructure système / réseau.</li> </ul>	<p>C2.3. Créer un prototype ou bien une version pilote (une maquette test) de l'infrastructure système / réseau, à l'aide d'un outil de simulation adapté, afin de visualiser et de tester les équipements / composants, leurs interactions et les fonctionnalités associées.</p> <p>Valider ou non la mise en production selon les résultats.</p>		<p><b>CE6 - Qualité du prototype ou de la maquette test</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le prototype ou la maquette reproduit les composants et équipements de l'infrastructure cible.</li> <li>- Les fonctionnalités de l'outil de simulation sont exploitées de manière appropriée pour représenter les configurations, flux et performances attendus.</li> <li>- Le prototype ou la maquette est lisible et opérationnel, il permet une observation réaliste et la réalisation des tests de l'infrastructure cible.</li> </ul> <p><b>CE7 - Qualité des tests sur le prototype ou la maquette test</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le protocole de test couvre les principales fonctionnalités et les interactions critiques de l'infrastructure.</li> <li>- Les résultats des tests en environnement de staging sont documentés de manière exhaustive, incluant les réussites et les éventuels dysfonctionnements.</li> </ul>

<b>RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS</b> <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	<b>RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES</b> <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	<b>RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION</b> <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		<b>MODALITÉS D'ÉVALUATION</b>	<b>CRITÈRES D'ÉVALUATION</b>
			<b>CE8 - Justification correcte de la mise en production</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La décision de validation ou non de la mise en production est justifiée par les résultats obtenus dans le prototype.</li> <li>- Les recommandations incluent des ajustements ou des améliorations si nécessaire pour optimiser le déploiement.</li> <li>- La validation finale prend en compte les critères d'acceptation définis dans le cadre d'un processus ITIL : la solution est prête pour une intégration sans heurts dans l'environnement opérationnel</li> </ul>

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION <i>défini les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sécurisation des données / des accès / des réseaux.</li> </ul>	<p>C2.4. Identifier les règles de durcissement (suppression des services inutiles, forcer la robustesse des mots de passe, etc.), à partir des guides externes (ANSSI, fournisseurs, etc.), les adapter si besoin aux contraintes de l'organisation afin de sécuriser les infrastructures.</p>	<p>L'évaluation est réalisée au moyen de projets professionnalisants, sous la forme de mises en situation professionnelle reconstituées.</p> <p>À partir d'un contexte donné (ex : contraintes spécifiques de l'organisation), le candidat doit <b>établir / mettre en place des règles de durcissement</b>. Il est chargé de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Identifier les règles de durcissement à appliquer.</li> <li>- Rechercher et proposer les configurations à appliquer.</li> <li>- Proposer un plan d'action pour la mise en œuvre des mesures de durcissement retenues.</li> </ul> <p>L'ensemble du travail est présenté à un évaluateur (expert technique) lors d'une soutenance distancielle dont la durée et le</p>	<p><b>CE1 - Pertinence des règles de durcissement</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les règles identifiées couvrent les aspects essentiels de la sécurisation des infrastructures.</li> <li>- Les règles incluent la suppression des services inutiles et le renforcement de la robustesse des mots de passe.</li> <li>- Les règles sont ajustées aux besoins et contraintes opérationnelles spécifiques de l'organisation.</li> <li>- Les règles appliquées améliorent la sécurité de manière mesurable (ex : réduction des services inutiles, renforcement des mots de passe).</li> </ul> <p><b>CE2 - Applicabilité des règles de durcissement</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les adaptations proposées respectent les exigences de sécurité sans compromettre les performances ou l'accessibilité.</li> <li>- Des lignes de commandes appropriées ont été sélectionnées pour appliquer</li> </ul>

<b>RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS</b> <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	<b>RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES</b> <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	<b>RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION</b> <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		<b>MODALITÉS D'ÉVALUATION</b>	<b>CRITÈRES D'ÉVALUATION</b>
		déroulement sont calibrés.	<p>les règles de durcissement identifiées, grâce aux guides externes (ex : ANSSI, documentation fournisseur).</p> <p><b>CE3 - Respect de la réglementation en vigueur et des bonnes pratiques</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les règles respectent les normes de sécurité et réglementations en vigueur.</li> <li>- Elles sont alignées avec les recommandations des guides externes (ex : ANSSI, documentation fournisseur).</li> </ul> <p><b>CE4 - Qualité de la recherche et de l'analyse documentaire</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les informations pertinentes sur les règles de durcissement ont été identifiées depuis de la documentation en français et/ou en anglais.</li> <li>- Les recherches effectuées peuvent être justifiées, pour montrer une compréhension des sources consultées et leur pertinence par rapport aux</li> </ul>

<b>RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS</b> <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	<b>RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES</b> <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	<b>RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION</b> <i>défini les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		<b>MODALITÉS D'ÉVALUATION</b>	<b>CRITÈRES D'ÉVALUATION</b>
			règles de durcissement appliquées.  <b>CE5 - Opérationnalité du plan d'action</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les étapes de mise en œuvre des règles sont détaillées et réalisables.</li> <li>- Au besoin des actions sont prioritaires.</li> </ul>
<u>Mise en place des infrastructures systèmes / réseaux</u>			

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Installation / paramétrage / sécurisation des équipements / composants.</li> </ul>	<p>C2.5. Installer et effectuer les réglages (configurations / sécurisation) sur les équipements / composants réseaux / systèmes, quel que soit le type d'infrastructure et le mode de déploiement, dans le respect des règles de l'art et selon les caractéristiques techniques et fonctionnelles définies.</p>	<p>L'évaluation est réalisée au moyen de projets professionnalisants, sous la forme de mises en situation professionnelle reconstituées.</p> <p>À partir d'un contexte donné (ex : cahier des charges), le candidat doit <b>installer des postes de travail, sur des sites différents et distants, et les connecter au système d'information de l'organisation (environnement virtualisé) :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Configurer des postes de travail (installer / paramétrer un système d'exploitation).</li> <li>- Configurer un serveur réseau.</li> <li>- Créer et configurer un réseau informatique virtuel.</li> <li>- Connecter le serveur réseau au système</li> </ul>	<p><b>CE1 - Conformité des installations et configurations</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les équipements et composants sont installés conformément aux spécifications techniques.</li> <li>- Les configurations appliquées respectent les caractéristiques fonctionnelles définies.</li> </ul> <p><b>CE2 - Sécurisation des équipements et du réseau</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les mesures de sécurité appropriées sont mises en place sur chaque équipement.</li> <li>- La configuration du VPN assure un accès sécurisé au réseau.</li> <li>- Les stratégies de groupe (GPO) sont correctement configurées pour renforcer la sécurité.</li> </ul> <p><b>CE3 - Fonctionnalité et connectivité de l'infrastructure</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les postes de travail et le serveur réseau sont correctement connectés.</li> <li>- Le réseau est opérationnel et permet la communication entre les équipements.</li> </ul>

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
		<ul style="list-style-type: none"> <li>d'exploitation et au réseau virtuel.</li> <li>- Créer, configurer et connecter des comptes utilisateurs au réseau informatique.</li> <li>- Créer et configurer des stratégies de groupes (GPO).</li> <li>- Sécuriser l'accès au réseau informatique via un VPN.</li> <li>- Élaborer un protocole de test.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les comptes utilisateurs sont créés et peuvent accéder au réseau comme prévu.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Tests (d'intégration, de performance et de sécurité). Validation de l'implémentation.</li> </ul>	<p>C2.6. Élaborer et mettre en œuvre une procédure de test afin de valider la conformité et la fonctionnalité de l'infrastructure déployée.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Tester les installations / les configurations.</li> <li>- Valider l'implémentation.</li> </ul>	<p><b>CE4 - Pertinence et complétude de la procédure de test</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La procédure couvre tous les aspects critiques de l'infrastructure déployée (fonctionnalité, performance, sécurité).</li> <li>- Les scénarios de test sont représentatifs des conditions d'utilisation réelles.</li> <li>- Les critères d'acceptation sont définis pour chaque test afin</li> </ul>

<b>RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS</b> <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	<b>RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES</b> <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	<b>RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION</b> <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		<b>MODALITÉS D'ÉVALUATION</b>	<b>CRITÈRES D'ÉVALUATION</b>
			<p>d'assurer une validation efficace des résultats.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les méthodes de test sont adaptées aux spécificités de l'infrastructure.</li> <li>- Les outils de test sont appropriés pour évaluer les paramètres techniques requis (ex : outils de performance, sécurité).</li> <li>- La procédure de test inclut des instructions spécifiques pour chaque étape, pour une évaluation complète de la conformité et des fonctionnalités.</li> </ul> <p><b>CE5 - Application correcte de la procédure de test</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La procédure est correctement appliquée, dans son ensemble et dans les règles de l'art.</li> </ul> <p><b>CE6 - Fiabilité de la solution en environnement cible</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La solution démontre une stabilité opérationnelle dans l'environnement cible sans</li> </ul>

<b>RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS</b> <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	<b>RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES</b> <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	<b>RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION</b> <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		<b>MODALITÉS D'ÉVALUATION</b>	<b>CRITÈRES D'ÉVALUATION</b>
			<p>interruptions ni erreurs majeures.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La solution répond aux critères de performance et de résilience attendus.</li> </ul> <p><b>CE7 - Cohérence de la validation</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les résultats des tests sont analysés et chaque critère de validation est évalué.</li> <li>- Les anomalies ou écarts détectés sont documentés avec des recommandations pour ajustements éventuels.</li> <li>- La validation (ou non-validation) est justifiée par les résultats de tests.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Documentation de la mise en production / du déploiement.</li> </ul>	<p>C2.7. Rédiger l'ensemble des procédures nécessaires à la mise en production / au déploiement de la solution.</p>	<p>L'évaluation est réalisée au moyen d'un projet professionnalisant, sous la forme d'une mise en situation professionnelle reconstituée.</p> <p>À partir d'un contexte donné (ex : cahier des charges d'une nouvelle infrastructure réseau), le</p>	<p><b>CE1 - Complétude des procédures</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La documentation couvre toutes les étapes du déploiement.</li> <li>- Les procédures incluent des étapes de validation pour vérifier le bon fonctionnement de la solution en production.</li> <li>- Des critères d'acceptation sont définis pour s'assurer de la</li> </ul>

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
		<p>candidat doit <b>rédiger des procédures pour le déploiement d'une solution intégrant un plan de rollback.</b></p> <p>L'ensemble du travail est présenté à un évaluateur (expert technique) lors d'une soutenance distancielle dont la durée et le déroulement sont calibrés.</p>	<p>stabilité et de la conformité de la solution après déploiement.</p> <p><b>CE2 - Cohérence et conformité des procédures.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les procédures tiennent compte des caractéristiques particulières de l'infrastructure et des contraintes opérationnelles de l'organisation.</li> </ul> <p><b>CE3 - Qualité / accessibilité des procédures.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Chaque procédure est rédigée de manière claire et détaillée.</li> <li>- Les instructions sont précises et adaptées aux différents intervenants (ex : administrateurs système, responsables réseau).</li> <li>- Les procédures sont conçues pour être accessibles aux personnes en situation de handicap, elles utilisent des formats adaptés (ex : documents compatibles avec les lecteurs d'écran, sous-titres</li> </ul>

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
			<p>pour les vidéos, transcriptions pour les contenus audio).</p> <p><b>CE4 - Opérationnalité des procédures</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les étapes de déploiement minimisent les interruptions pour garantir la continuité des services.</li> <li>- Des repères ou checkpoints sont inclus pour permettre un suivi et garantir la traçabilité des actions réalisées.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Communication / formation auprès des clients / utilisateurs.</li> </ul>	<p>C2.8. Former les utilisateurs ou bien communiquer les bonnes pratiques liées à l'utilisation d'un nouveau service afin d'accompagner le changement.</p>	<p>L'évaluation est réalisée au moyen d'un projet professionnalisant, sous la forme d'une mise en situation professionnelle reconstituée.</p> <p>À partir d'un contexte donné (ex : déploiement d'un nouveau service de messagerie), le candidat doit <b>choisir et élaborer une documentation</b> à destination des utilisateurs dans le cadre de l'utilisation d'un</p>	<p><b>CE1 - Choix et accessibilité de la documentation</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La documentation (son format, son support) est adaptée au contexte et aux besoins des utilisateurs (format, langage, exemples).</li> <li>- La documentation est conçue pour être accessible aux personnes en situation de handicap, elles utilisent des formats adaptés (ex : documents compatibles avec les lecteurs d'écran, sous-titres pour les vidéos, transcriptions</li> </ul>

<b>RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS</b> <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	<b>RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES</b> <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	<b>RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION</b> <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		<b>MODALITÉS D'ÉVALUATION</b>	<b>CRITÈRES D'ÉVALUATION</b>
		<p>nouveau service.</p> <p>L'ensemble du travail est présenté à un évaluateur (expert technique) lors d'une soutenance distancielle dont la durée et le déroulement sont calibrés.</p>	<p>pour les contenus audio).</p> <p><b>CE2 - Pertinence de la documentation</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La documentation communique les informations adaptées aux besoins.</li> <li>- La documentation communique les informations nécessaires à une utilisation efficace du service.</li> </ul> <p><b>CE3 - Qualité de la documentation</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les informations transmises sont claires, accessibles et adaptées au niveau de compétence des utilisateurs.</li> <li>- La documentation permet une compréhension autonome et est facilement réutilisable pour des références ultérieures.</li> </ul>

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<b>ACTIVITÉ 3 - ADMINISTRER (EXPLOITER / MAINTENIR) LES INFRASTRUCTURES INFORMATIQUES</b>			
<p>L'administrateur systèmes, réseaux et cybersécurité est garant du maintien en condition opérationnelle et de sécurité des infrastructures informatiques dont il a la charge. Selon les spécificités de la structure, il peut être amené à administrer une grande diversité de technologies et de systèmes d'exploitation, du physique au virtualisé, en passant par le recours aux API et à l'infrastructure as code notamment.</p> <p>Ses missions d'administration combinent des actions proactives et réactives. Il met en œuvre et maintient des systèmes permettant une gestion structurée des accès, des configurations et des ressources (par exemple, IAM et CMDB). Il s'assure également que les infrastructures sont équipées des outils et processus nécessaires pour garantir leur disponibilité, notamment via l'automatisation des processus critiques et des systèmes de sauvegarde fiables. Enfin, il intervient de manière réactive pour résoudre les incidents les plus complexes et pour mettre à jour la documentation associée. Ces activités garantissent la continuité opérationnelle des infrastructures et facilitent leur évolution tout en respectant les objectifs de sécurité et de performance.</p>			
<u>Gestion des accès aux ressources</u>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Structuration d'un annuaire d'entreprise.</li> </ul>	C3.1. Organiser / mettre à jour un annuaire des rôles / des autorisations associées à l'aide d'un outil adapté selon les droits définis, dans le respect de la politique de sécurité de l'organisation et de la réglementation en vigueur (sur les données) afin de centraliser la gestion des identités / accès.	L'évaluation est réalisée au moyen d'un projet professionnalisant, sous la forme d'une mise en situation professionnelle reconstituée.  À partir d'un contexte donné, le candidat doit <b>organiser un annuaire d'entreprise</b> . Il est chargé de : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Organiser les rôles et les autorisations à l'aide d'un</li> </ul>	<b>CE1 - Pertinence de la structure de l'annuaire</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La structure de l'annuaire est logique et adaptée à l'organisation.</li> <li>- Les rôles sont clairement définis et correspondent aux besoins de l'organisation.</li> </ul> <b>CE2 - Utilisation correcte de l'outil de gestion des identités.</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'utilisation de l'outil de gestion des identités (ex : Active</li> </ul>

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
		<p>outil de gestion des identités (comme Active Directory).</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Établir une matrice des droits d'accès.</li> </ul> <p>L'ensemble du travail est présenté à un évaluateur (expert technique) lors d'une soutenance distancielle dont la durée et le déroulement sont calibrés.</p>	<p>Directory) est maîtrisée et optimisée.</p> <p><b>CE3 - Complétude et conformité de la matrice des droits d'accès</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La matrice des droits d'accès est exhaustive et couvre tous les rôles de l'organisation.</li> <li>- Les droits attribués sont cohérents avec les responsabilités de chaque rôle.</li> <li>- Le principe du moindre privilège est respecté dans l'attribution des droits.</li> </ul> <p><b>CE4 - Respect de la réglementation en vigueur et des bonnes pratiques</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le système respecte la politique de sécurité de l'organisation.</li> <li>- Les exigences réglementaires en matière de protection des données sont prises en compte.</li> <li>- Les principes de confidentialité, d'intégrité et de disponibilité des données sont appliqués.</li> </ul>
- Automatisation des	C3.2. Concevoir, mettre en place	L'évaluation est réalisée au	<b>CE1 - Choix des tâches à</b>

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
tâches de configuration / d'administration.	et planifier des solutions d'automatisation (ex : scripts, applications) sur des tâches préalablement identifiées à l'aide d'outils adaptés afin de lancer et d'exécuter de manière automatisée les opérations.	<p>moyen d'un projet professionnalisant, sous la forme d'une mise en situation professionnelle reconstituée.</p> <p>À partir d'un contexte donné, le candidat doit <b>automatiser des tâches de configuration / d'administration des comptes utilisateurs et des autorisations associées</b>. Il est chargé de réaliser les actions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Identifier</b> des tâches à automatiser.</li> <li>- Proposer <b>une solution d'automatisation</b>.</li> <li>- Développer <b>un script d'automatisation</b> (en PowerShell, Python ou Bash) pour la création et la configuration des comptes utilisateurs et des autorisations associées.</li> <li>- <b>Exécuter le script</b> dans</li> </ul>	<p><b>automatiser</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les besoins métiers et les contraintes techniques sont pris en compte dans le choix des tâches.</li> <li>- Les tâches choisies sont pertinentes pour l'automatisation.</li> <li>- L'automatisation des tâches choisies soutient l'efficacité ou l'optimisation des processus concernés (en termes de gain de temps d'efficacité, de fiabilité et/ou de sécurité).</li> </ul> <p><b>CE2 - Pertinence de la solution proposée</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La solution identifiée est adaptée aux tâches à automatiser et à l'environnement.</li> <li>- Des outils adaptés sont proposés pour la mise en place de la solution.</li> <li>- Les choix sont justifiés par des arguments techniques et fonctionnels.</li> </ul>

<b>RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS</b> <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	<b>RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES</b> <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	<b>RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION</b> <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		<b>MODALITÉS D'ÉVALUATION</b>	<b>CRITÈRES D'ÉVALUATION</b>
		<p>un environnement de test et générer un rapport d'exécution.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Planifier l'exécution</b> des opérations.</li> </ul> <p>L'ensemble du travail est présenté à un évaluateur (expert technique) lors d'une soutenance distancielle dont la durée et le déroulement sont calibrés.</p>	<p><b>CE3 - Qualité des scripts</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le script est fonctionnel et réalise correctement la tâche.</li> <li>- Le code est bien structuré, commenté et suit les bonnes pratiques du langage choisi.</li> <li>- Le script gère efficacement les erreurs et les exceptions potentielles.</li> </ul> <p><b>CE4 - Opérationnalité du script</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le fichier log généré lors de l'exécution du script est complet et lisible.</li> <li>- Le rapport d'exécution permet de vérifier le bon fonctionnement du script.</li> <li>- Les éventuelles erreurs ou avertissements sont clairement identifiés dans le rapport.</li> </ul> <p><b>CE5 - Cohérence de la planification</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La planification est configurée en cohérence avec les heures d'exécution souhaitées.</li> <li>- Les dépendances entre tâches sont prises en compte.</li> </ul>

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en place d'un système d'authentification.</li> </ul>	<p>C3.3. Mettre en place un système d'authentification au SI et à ses services afin de permettre un accès sécurisé, conforme et différencié au système d'information (et à ses services).</p>	<p>L'évaluation est réalisée au moyen d'un projet professionnalisant, sous la forme d'une mise en situation professionnelle reconstituée.</p> <p>À partir d'un contexte donné (ex : cahier des charges des spécifications), le candidat doit <b>mettre en place un système d'authentification</b>.</p> <p>Il est chargé de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Installer le système d'authentification spécifié dans un environnement de test.</li> <li>- Configurer les différents niveaux d'accès et les autorisations pour les services du SI.</li> <li>- Implémenter les mesures de sécurité requises.</li> </ul> <p>L'ensemble du travail est présenté à un évaluateur (expert</p>	<p><b>CE1- Conformité de l'installation du système d'authentification.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le système d'authentification mis en place est conforme aux spécifications fournies.</li> <li>- Les procédures d'installations et de configuration sont respectées.</li> <li>- Les outils et technologies choisis sont appropriés et conformes aux spécifications fournies.</li> </ul> <p><b>CE2 - Qualité des configurations des niveaux d'accès et des autorisations</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les différents niveaux d'accès sont correctement définis selon les spécifications.</li> <li>- Les autorisations pour chaque service du SI sont configurées avec précision.</li> <li>- La granularité des droits d'accès est adaptée aux besoins de l'organisation.</li> <li>- L'accès différencié au système d'information est correctement implémenté selon les besoins spécifiés.</li> </ul>

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
		technique) lors d'une soutenance distancielle dont la durée et le déroulement sont calibrés.	<p><b>CE3 - Qualité des mesures de sécurité implémentées</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les mesures de sécurité mises en place sont pertinentes et efficaces.</li> <li>- Les protocoles de communication sont configurés de manière sécurisée (comme HTTPS, SFTP).</li> <li>- Les bonnes pratiques en matière de sécurité des authentifications sont respectées (ex : politique de mots de passe robuste, authentification multifacteur si spécifiée).</li> </ul> <p><b>CE4 - Respect de la réglementation en vigueur et des bonnes pratiques.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La réglementation / normes / procédures internes, etc., sont respectées lors de l'installation et de la configuration.</li> <li>- Les bonnes pratiques en matière de sécurité sont respectées lors de l'installation et de la configuration.</li> </ul>

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<u>Gestion des actifs informatiques et configurations [interdépendances / relations entre actifs], des mises à jour et des sauvegardes.</u>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en place d'une solution de gestion des actifs et des configurations.</li> </ul>	<p>C3.4. Mettre en place (installer / configurer / tester / sécuriser) un outil de gestion des actifs et des configurations automatisé, partagé selon les droits définis et accessible, afin de mettre à jour / [bénéficier en temps réel des informations sur] les composants du système d'information, préalablement inventoriés, et leurs relations.</p>	<p>L'évaluation est réalisée au moyen d'un projet professionnalisant, sous la forme d'une mise en situation professionnelle reconstituée.</p> <p>À partir d'un contexte donné, le candidat doit <b>choisir et installer une solution de gestion du parc informatique partagé et automatisée</b>. Il est chargé de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Réaliser un inventaire</b> initial du parc informatique existant.</li> <li>- <b>Choisir un outil</b> de gestion des actifs et des configurations adapté aux besoins de l'organisation.</li> <li>- <b>Installer et configurer</b> l'outil sélectionné dans un environnement de test (dont les droits d'accès et les niveaux de partage des informations et</li> </ul>	<p><b>CE1 - Qualité de l'inventaire initial du parc informatique</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'inventaire est exhaustif et précis.</li> <li>- Les informations collectées sont pertinentes et utiles pour la gestion des actifs.</li> <li>- La méthode de collecte des données est efficace et adaptée au contexte.</li> </ul> <p><b>CE2 - Qualité de l'installation et de la configuration de l'outil</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'installation est réalisée correctement dans l'environnement de test.</li> <li>- La configuration prend en compte les besoins de l'organisation.</li> <li>- Les droits d'accès sont correctement définis selon les rôles des utilisateurs.</li> <li>- Le partage des informations respecte les principes de confidentialité.</li> <li>- Le processus d'automatisation</li> </ul>

<b>RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS</b> <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	<b>RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES</b> <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	<b>RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION</b> <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		<b>MODALITÉS D'ÉVALUATION</b>	<b>CRITÈRES D'ÉVALUATION</b>
		<p>l'automatisation des mises à jour).</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Effectuer des tests de fonctionnement et de sécurité</b> du système mis en place.</li> </ul> <p>L'ensemble du travail est présenté à un évaluateur (expert technique) lors d'une soutenance distancielle dont la durée et le déroulement sont calibrés.</p>	<p>des mises à jour est fonctionnel.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le système gère correctement les différentes catégories d'actifs.</li> </ul> <p><b>CE3 - Qualité de la méthodologie des tests de fonctionnement et de sécurité</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les scénarios de test couvrent l'ensemble des fonctionnalités du système.</li> <li>- Les résultats des tests sont documentés et analysés.</li> </ul> <p><b>CE4 - Respect de la réglementation en vigueur et des bonnes pratiques</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La réglementation / normes / procédures internes, etc., sont respectées lors de l'installation et de la configuration.</li> <li>- Les bonnes pratiques de sécurité sont appliquées lors de la configuration.</li> </ul>

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en place d'un système de sauvegarde des données : <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Choix d'une stratégie de sauvegarde (choix de la méthode : complète, synthétique, incrémentielle, différentielle et des outils / techniques associés).</i></li> <li>- <i>Installation / configuration de l'outil.</i></li> <li>- <i>Réalisation de tests de sauvegarde et de récupération.</i></li> </ul> </li> </ul>	<p>C3.5. Définir (choix des méthodes, outils, techniques), installer, configurer et tester une stratégie opérationnelle de sauvegarde en cohérence avec les données (nature / type / criticité) et les contraintes de l'organisation afin d'enregistrer / de dupliquer / de répliquer et d'archiver les données dans un ou plusieurs lieux de stockage selon les critères définis au sein du plan de sauvegarde (classification des données, fréquence souhaitée, etc.).</p>	<p>L'évaluation est réalisée au moyen d'un projet professionnalisant, sous la forme d'une mise en situation professionnelle reconstituée.</p> <p>À partir d'un contexte donné, le candidat doit <b>mettre en place un système de sauvegarde</b>. Il est chargé de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Schématiser</b> les flux de données.</li> <li>- <b>Sélectionner</b> les méthodes, outils et techniques de sauvegarde.</li> <li>- Identifier les <b>configurations à appliquer et appliquer les réglages</b> sur les équipements (dont celles liées à des actions de durcissement / sécurité).</li> <li>- <b>Tester</b> les sauvegardes et les restaurations.</li> </ul>	<p><b>CE1 - Qualité / justesse du schéma de flux données</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le schéma des flux de données est correctement représenté (ensemble des éléments présents et correctement qualifiés).</li> <li>- Le schéma des flux de données est juste.</li> </ul> <p><b>CE2 - Choix de la méthodologie de sauvegarde</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les méthodes et outils choisis sont en adéquation avec la nature, la criticité et le volume des données.</li> <li>- Les techniques de sauvegarde (ex : sauvegarde complète, incrémentielle, différentielle) sont sélectionnées en fonction des besoins de l'organisation et des contraintes opérationnelles.</li> </ul> <p><b>CE3 - Cohérence / conformité du paramétrage</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La stratégie de sauvegarde est mise en œuvre et configurée de manière à répondre aux</li> </ul>

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
		<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Rédiger les scripts des opérations de sauvegarde et en planifier l'exécution</b> avec un outil adapté (automatisation).</li> <li>- <b>Simuler</b> un incident et <b>présenter une procédure détaillée de résolution</b> (procédure de restauration de données).</li> </ul> <p>L'ensemble du travail est présenté à un évaluateur (expert technique) lors d'une soutenance distancielle dont la durée et le déroulement sont calibrés.</p>	<p>exigences définies en matière de stockage, de sécurité et de fréquence.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les configurations respectent les critères de classification des données, assurant des sauvegardes différenciées selon leur sensibilité et leur fréquence souhaitée.</li> </ul> <p><b>CE4 - Robustesse des tests de restauration</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La stratégie de sauvegarde est testée par des restaurations de données pour vérifier son efficacité et la fiabilité des sauvegardes.</li> <li>- La stratégie de restauration est en adéquation avec le niveau de criticité et de volume de données, assurant la disponibilité des données en cas d'incident.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Automatisation des opérations de</i></li> </ul>	C3.6. Automatiser les tâches (les opérations) de sauvegarde à l'aide des outils (de planification / d'exécution) et des langages de		<p><b>CE5 - Pertinence de l'automatisation</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'automatisation réduit les interventions manuelles et</li> </ul>

<b>RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS</b> <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	<b>RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES</b> <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	<b>RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION</b> <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		<b>MODALITÉS D'ÉVALUATION</b>	<b>CRITÈRES D'ÉVALUATION</b>
<i>sauvegarde et de récupération.</i>	programmation adaptés (ex : PowerShell, Python, Bash).		<p>optimise le processus de sauvegarde.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les tâches de sauvegarde automatisées respectent les contraintes de l'organisation (ex : fenêtres de sauvegarde, impact sur les performances)</li> <li>- Les tâches de sauvegarde automatisées répondent aux exigences de fréquence, de sécurité et de fiabilité définies dans la stratégie de sauvegarde.</li> </ul> <p><b>CE6 - Qualité / Opérationnalité des scripts</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les scripts sont bien structurés, lisibles, et contiennent des commentaires explicatifs pour faciliter la compréhension et la maintenance.</li> <li>- Les scripts sont fonctionnels.</li> <li>- Les scripts incluent des mécanismes de gestion des erreurs et d'alertes en cas d'échec de sauvegarde, assurant un suivi proactif.</li> </ul>

<b>RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS</b> <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	<b>RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES</b> <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	<b>RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION</b> <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		<b>MODALITÉS D'ÉVALUATION</b>	<b>CRITÈRES D'ÉVALUATION</b>
			<p><b>CE7 - Cohérence de la planification</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les configurations de planification et d'exécution des sauvegardes sont adaptées aux spécificités de l'environnement et respectent les bonnes pratiques de codage.</li> <li>- Les outils de planification (ex : CRON, Task Scheduler) et les langages de programmation (ex : PowerShell, Python, Bash) sont choisis et utilisés de manière optimale pour le système cible.</li> </ul> <p><b>CE8 - Fiabilité de l'automatisation</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les tests démontrent la fiabilité des sauvegardes automatisées, confirmant que les données sont sauvegardées selon la planification définie.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Sécurisation des opérations de sauvegarde et de récupération.</i></li> </ul>	<p>C3.7 Sécuriser, à l'aide des configurations adaptées au plan de sauvegarde et préconisées (ANSSI, fournisseurs, etc.), les sauvegardes lors des</p>		<p><b>CE9 - Pertinence des configurations de sécurité appliquées</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les configurations de sécurité (ex : chiffrement, authentification) sont adaptées</li> </ul>

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
	enregistrements / duplications / répliquions / archivage, afin de réduire les risques d'altération ou de disparition des données.		<p>aux exigences du plan de sauvegarde.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les paramètres de sécurité sont définis en fonction du type de données et de la criticité des sauvegardes.</li> <li>- Les mesures de sécurité protègent les sauvegardes contre les altérations non autorisées (ex : contrôle d'intégrité, accès restreint).</li> </ul> <p><b>CE10 - Respect de la réglementation en vigueur et des bonnes pratiques</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les configurations de sécurité suivent les bonnes pratiques établies par des sources fiables (ex : ANSSI, etc.).</li> <li>- Les règles de sécurité sont conformes aux exigences légales et organisationnelles concernant la protection des données sensibles.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Documentation de la solution de sauvegarde / restauration.</i></li> </ul>	C3.8. Documenter le système de sauvegarde et établir / formaliser une procédure de restauration des données afin de fournir la		<p><b>CE11 - Complétude de la procédure de restauration des données</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La procédure de restauration est détaillée, incluant les étapes précises à suivre pour chaque</li> </ul>

<b>RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS</b> <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	<b>RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES</b> <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	<b>RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION</b> <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		<b>MODALITÉS D'ÉVALUATION</b>	<b>CRITÈRES D'ÉVALUATION</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- En cas d'incident, application de la procédure de restauration des données.</li> </ul>	<p>démarche à appliquer en cas d'incident.</p>		<p>type de récupération (ex : restauration complète, partielle).</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les consignes incluent les prérequis, les délais estimés et les responsables pour chaque étape.</li> <li>- La procédure de restauration intègre des mesures de sécurité (ex : contrôle d'accès, validation d'identité) pour éviter toute manipulation non autorisée lors de la récupération des données.</li> </ul> <p><b>CE12 - Qualité de la documentation de la procédure de restauration</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La procédure est rédigée de manière à être facilement accessible et compréhensible par toutes les parties prenantes impliquées en cas d'incident.</li> <li>- Les étapes sont organisées de façon logique et simplifiée pour réduire le temps de réponse et minimiser les risques d'erreur.</li> <li>- Les instructions tiennent compte des objectifs de continuité d'activité et assurent une récupération efficace et rapide des données.</li> </ul>

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<u>Gestion des interventions / support de niveaux 2 et/ou 3</u>			
- Gestion des tickets.	C3.9. Prioriser et affecter les tickets selon le type / le niveau de support, à l'aide d'un outil de gestion (ex : outil de ticketing / d'assistance) adapté, afin d'organiser les interventions.	<p>L'évaluation est réalisée au moyen d'un projet professionnalisant, sous la forme d'une mise en situation professionnelle reconstituée.</p> <p>À partir d'un contexte donné, le candidat doit <b>organiser le support et traiter des incidents de niveau 2 à l'aide d'un outil de gestion des tickets :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Analyser / Qualifier / Prioriser / Attribuer les tickets.</li> <li>- Effectuer un diagnostic à distance sur des interventions de niveau 2.</li> <li>- Traiter / enregistrer les incidents de niveau 2 / la solution apportée.</li> <li>- Rédiger la documentation associée (mail de réponse, documentation technique).</li> </ul>	<p><b>CE1 - Qualité de l'analyse du ticket</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'analyse du ticket identifie clairement la catégorie de l'incident et son impact sur les services.</li> <li>- L'analyse des symptômes et des informations recueillies est précise et permet d'identifier correctement la cause probable de l'incident.</li> </ul> <p><b>CE2 - Qualification documentée des tickets</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Chaque ticket est documenté avec les informations nécessaires pour comprendre le problème, le niveau de priorité et les actions prévues.</li> <li>- La documentation des tickets facilite le suivi et l'historique des interventions pour chaque demande.</li> </ul> <p><b>CE3 - Priorisation cohérente et conforme des tickets</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les tickets sont priorisés en fonction de l'urgence, de l'impact sur les utilisateurs et des critères définis dans les</li> </ul>

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
		L'ensemble du travail est présenté à un évaluateur (expert technique) lors d'une soutenance distancielle dont la durée et le déroulement sont calibrés.	<p>politiques de support.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La priorisation tient compte du type de demande (ex : incident critique, demande d'assistance) pour une répartition efficace des ressources.</li> <li>- La priorisation suit les bonnes pratiques ITIL, notamment en utilisant la matrice d'impact et d'urgence pour déterminer la priorité des tickets.</li> </ul> <p><b>CE4 - Assignment correcte des tickets</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Chaque ticket est assigné au niveau de support correspondant.</li> <li>- L'affectation respecte les compétences et disponibilités des équipes pour garantir une résolution rapide et efficace.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Intervention des niveaux 2 / 3 : <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Diagnostic -</i></li> <li>- <i>Résolution -</i></li> <li>- <i>Documentation.</i></li> <li>- <i>Suivi / clôture.</i></li> </ul> </li> </ul>	C3.10. Effectuer des interventions de support niveaux 2 et/ou 3 afin de rétablir le service fourni au niveau attendu. Les enregistrer (demande, réponse apportée, le cas échéant, documentation fournie) afin d'assurer la traçabilité et de clôturer les		<p><b>CE5 - Qualité et conformité des interventions de support</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'utilisation des outils est appropriée et contribue à la résolution des incidents.</li> <li>- Les interventions sont menées de manière à résoudre efficacement les problèmes de niveau 2 ou 3, en répondant aux</li> </ul>

<b>RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS</b> <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	<b>RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES</b> <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	<b>RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION</b> <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		<b>MODALITÉS D'ÉVALUATION</b>	<b>CRITÈRES D'ÉVALUATION</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- MAJ si besoin des bases documentaires.</li> </ul>	tickets.		<p>attentes de performance et de qualité.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les interventions respectent les procédures de diagnostic et de résolution pour les niveaux de support avancé, en utilisant les outils et méthodes adaptés.</li> </ul> <p><b>CE6 - Pertinence des solutions proposées</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les solutions proposées sont appropriées et alignées sur les besoins techniques du système et des utilisateurs.</li> <li>- Les solutions proposées sont stables et répondent aux critères de fiabilité pour éviter des incidents récurrents.</li> <li>- Des actions préventives sont proposées, si possible, pour minimiser le risque de réapparition du problème.</li> </ul> <p><b>CE7 - Qualité / accessibilité de la documentation lors des interventions</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Chaque intervention est consignée / documentée en détaillant la demande initiale, la</li> </ul>

<b>RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS</b> <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	<b>RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES</b> <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	<b>RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION</b> <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		<b>MODALITÉS D'ÉVALUATION</b>	<b>CRITÈRES D'ÉVALUATION</b>
			<p>solution apportée et, le cas échéant, la documentation ou les ressources fournies.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La documentation des interventions garantit une traçabilité complète, permettant le suivi et la réutilisation de solutions pour des cas similaires.</li> <li>- La documentation est claire et adaptée notamment pour ceux ayant des besoins particuliers (ex : utilisation d'un langage simple, supports visuels adaptés).</li> <li>- La documentation est conçue pour être accessible aux personnes en situation de handicap, elles utilisent des formats adaptés (ex : documents compatibles avec les lecteurs d'écran, sous-titres pour les vidéos, transcriptions pour les contenus audio).</li> </ul> <p><b>CE8 - Respect de la réglementation et des bonnes pratiques en vigueur</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le processus de gestion des</li> </ul>

<b>RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS</b> <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	<b>RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES</b> <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	<b>RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION</b> <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		<b>MODALITÉS D'ÉVALUATION</b>	<b>CRITÈRES D'ÉVALUATION</b>
			incidents ITIL est suivi tout au long du traitement du ticket, de l'ouverture à la clôture. <ul style="list-style-type: none"> <li>- La résolution de l'incident est clairement documentée, incluant les actions entreprises et la solution finale.</li> <li>- La clôture du ticket respecte les procédures ITIL, notamment en s'assurant de la satisfaction de l'utilisateur et en mettant à jour la base de connaissances si nécessaire.</li> </ul>
<b>ACTIVITÉ 4 - SUPERVISER ET SURVEILLER LES INFRASTRUCTURES INFORMATIQUES</b>			
<p>L'ASRC est chargé de superviser le bon fonctionnement des infrastructures informatiques et de surveiller leur niveau de sécurité.</p> <p>La supervision repose sur un suivi continu et proactif des indicateurs clés. Elle inclut la mise en place et la configuration d'outils adaptés, accompagnés de la documentation nécessaire. Ces activités permettent de surveiller la performance et la disponibilité des infrastructures, à travers l'enregistrement de l'activité, l'analyse des journaux d'événements et des mises à jour, ainsi que l'évaluation des métriques essentielles.</p> <p>La surveillance de la sécurité se concentre sur la détection et la prévention des menaces. Elle englobe l'organisation et l'exécution d'auto-diagnostics réguliers, conçus pour anticiper les failles exploitables. Ces évaluations couvrent la planification des diagnostics, le choix des outils, et la préparation des environnements. Les tests réalisés, tels que la collecte d'informations, la recherche de vulnérabilités, et les simulations d'attaques (exploitation, élévation de privilèges, propagation, nettoyage), offrent une vision claire de l'état de sécurité des infrastructures. Ces démarches, complémentaires à un audit de sécurité tiers, visent à renforcer la résilience.</p> <p>Grâce à ces activités, l'ASRC garantit la fiabilité, la performance et la sécurité des systèmes d'information tout en s'inscrivant dans une logique de conformité et d'amélioration continue.</p>			
<u>Supervision du bon fonctionnement des infrastructures informatiques.</u>			

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en place d'un système de supervision : <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Choix / installation / configuration / test d'un outil de supervision.</i></li> <li>- <i>Documentation du système de supervision.</i></li> </ul> </li> </ul>	<p>C4.1. Intégrer un outil de supervision (ex : Nagios, Centreon, etc.), le paramétrer selon le niveau de service attendu (observation des indicateurs de performance / sécurité / disponibilité et seuils) et le tester afin de monitorer les infrastructures informatiques (enregistrer l'activité) et d'émettre une alerte en cas de dysfonctionnements (franchissement du seuil d'alerte).</p>	<p>L'évaluation est réalisée au moyen d'un projet professionnalisant, sous la forme d'une mise en situation professionnelle reconstituée.</p> <p>À partir d'un contexte donné (un périmètre [ex : une infrastructure ; un site etc.] à superviser et un niveau de service attendu), le candidat doit <b>monitorer l'activité à partir d'un outil de supervision préalablement installé</b>. Il est chargé de / d' :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Établir <b>un tableau des indicateurs à monitorer</b> intégrant noms, fonctions et paramètres (seuils d'alerte).</li> <li>- <b>Installer / configurer et tester</b> un outil de supervision.</li> <li>- <b>Documenter le système de supervision</b> en précisant pour chaque</li> </ul>	<p><b>CE1 - Complétude / qualité du tableau des indicateurs</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les indicateurs de performance, sécurité et disponibilité sont tous présents / qualifiés.</li> <li>- Les indicateurs de performance, sécurité et disponibilité sont définis en fonction des niveaux de service attendus et des besoins de surveillance.</li> </ul> <p><b>CE2 - Pertinence des paramètres</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les indicateurs de performance, sécurité et disponibilité sont correctement identifiés et configurés dans l'outil de supervision.</li> <li>- Les alertes sont configurées pour se déclencher de manière appropriée dès qu'un seuil critique est franchi, sans produire de faux positifs.</li> <li>- Les enregistrements de l'activité supervisée sont archivés pour garantir une traçabilité complète et</li> </ul>

<b>RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS</b> <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	<b>RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES</b> <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	<b>RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION</b> <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		<b>MODALITÉS D'ÉVALUATION</b>	<b>CRITÈRES D'ÉVALUATION</b>
		<p>point de contrôle les mesures à prendre en cas d'incident.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Analyser</b> les journaux et les indicateurs de performance et de disponibilité collectés.</li> <li>- <b>Rédiger un rapport d'analyse</b> détaillant la performance et la disponibilité des infrastructures informatiques, en comparant les résultats aux indicateurs définis et au niveau de service attendu.</li> </ul> <p>L'ensemble du travail est présenté à un évaluateur (expert technique) lors d'une soutenance distancielle dont la durée et le déroulement sont calibrés.</p>	<p>permettre des analyses postérieures.</p> <p><b>CE3 - Qualité des tests de supervision et de réaction aux alertes</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Des tests de supervision sont effectués pour vérifier que le système surveille les indicateurs et génère les alertes selon les configurations définies.</li> <li>- Les tests confirment que les alertes permettent une réactivité adaptée pour minimiser l'impact des dysfonctionnements.</li> </ul> <p><b>CE4- Respect des standards de supervision et des exigences de sécurité</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'intégration de l'outil de supervision respecte les bonnes pratiques de sécurité et de surveillance, protégeant les données et l'accès aux informations de supervision.</li> <li>- La configuration est alignée sur</li> </ul>

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
			les standards de l'organisation en matière de supervision, d'accès sécurisé et de gestion des alertes.
	C4.2 Établir une procédure afin de présenter le système de supervision auprès de l'équipe en charge de la maintenance du système d'information et les actions à entreprendre en cas de dysfonctionnement / d'alerte (points de contrôle, indicateurs, actions à entreprendre en cas de dysfonctionnement).		<p><b>CE5 - Qualité / clarté de la procédure du système de supervision</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La procédure explique de manière détaillée le fonctionnement du système de supervision, incluant les points de contrôle et les indicateurs surveillés.</li> <li>- La procédure est organisée de manière logique et lisible, permettant aux équipes de la consulter facilement et de suivre les étapes en cas de dysfonctionnement.</li> <li>- Les étapes sont formulées de manière pratique pour être appliquées immédiatement lors de la réception d'une alerte.</li> </ul> <p><b>CE6 - Pertinence des actions à entreprendre en cas d'alerte</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les actions définies pour</li> </ul>

<b>RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS</b> <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	<b>RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES</b> <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	<b>RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION</b> <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		<b>MODALITÉS D'ÉVALUATION</b>	<b>CRITÈRES D'ÉVALUATION</b>
			<p>chaque type d'alerte sont précises, adaptées au niveau de criticité du dysfonctionnement, et structurées pour une intervention rapide.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Des consignes spécifiques sont données pour chaque scénario d'alerte afin d'assurer une réactivité appropriée.</li> <li>- La procédure suit les standards de gestion des incidents de l'organisation et les bonnes pratiques pour la résolution rapide des alertes de supervision.</li> <li>- Les consignes tiennent compte des aspects de sécurité et de continuité de service pour minimiser les interruptions.</li> </ul>

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Suivi de la performance et de la disponibilité des infrastructures informatiques.</li> <li>- <i>Consultations des journaux d'évènements / des MAJ / des compteurs.</i></li> <li>- <i>Analyse des indicateurs de performance / de disponibilité.</i></li> </ul>	<p>C4.3. Exploiter les remontées (logs / journaux) des activités enregistrées via l'outil de supervision afin d'analyser la performance et la disponibilité des infrastructures informatiques selon les différentes utilisations (spécifiques ou non) au regard des indicateurs définis (ex : taux de disponibilité, charges de calcul, temps de réponse, etc).</p>		<p><b>CE7 - Qualité de l'exploitation des remontées (logs / journaux)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les journaux sont correctement extraits et formatés pour faciliter l'analyse.</li> <li>- Les outils d'analyse de journaux sont correctement utilisés.</li> <li>- Les informations pertinentes sont identifiées et extraites des journaux.</li> </ul> <p><b>CE8 - Pertinence / justesse de l'analyse de performance et de disponibilité</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les indicateurs de performance et de disponibilité sont correctement identifiés et calculés.</li> <li>- L'analyse prend en compte les différentes utilisations (spécifiques ou non) de l'infrastructure.</li> <li>- Les résultats sont comparés de manière pertinente aux indicateurs définis (ex : taux de disponibilité, charges de calcul, temps de réponse). Ils permettent d'évaluer si les</li> </ul>

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
			<p>performances et la disponibilité de l'infrastructure répondent au niveau de service attendu.</p> <p><b>CE9 - Qualité du rapport d'analyse</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le rapport présente clairement les résultats de l'analyse de performance et de disponibilité.</li> <li>- Les tendances et les anomalies sont identifiées et expliquées.</li> <li>- Des recommandations pertinentes sont formulées sur la base de l'analyse.</li> </ul>
<u>Surveillance du degré de sécurité des infrastructures informatiques.</u>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Préparation / organisation d'une évaluation de la sécurité informatique : <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Planification des étapes. Choix des outils.</i></li> <li>- <i>Préparation de l'environnement de travail.</i></li> </ul> </li> </ul>	<p>C4.4. Structurer et outiller les différentes étapes d'une intervention portant sur l'évaluation de la sécurité informatique (collecte d'informations, inventaire des actifs, recherche de vulnérabilités, exploitation, élévation des privilèges, propagation, nettoyage) en cohérence avec un périmètre cible.</p>	<p>L'évaluation est réalisée au moyen d'un projet professionnalisant, sous la forme d'une mise en situation professionnelle reconstituée. À partir d'un contexte donné (sur un périmètre cible), le candidat doit <b>évaluer et améliorer le niveau de sécurité informatique</b>. Il est chargé de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Organiser son</b></li> </ul>	<p><b>CE1 - Choix méthodologique.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Chaque étape de l'intervention (collecte d'informations, inventaire des actifs, recherche de vulnérabilités, etc.) est clairement définie et ordonnée de manière logique.</li> <li>- Les objectifs et actions pour chaque étape sont détaillés, assurant une couverture complète du périmètre cible.</li> <li>- Les outils choisis sont en</li> </ul>

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
		<p><b>intervention :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Suivre une méthodologie d'intervention.</i></li> <li>- <i>Préparer son environnement de travail.</i></li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Identifier / caractériser les vulnérabilités et failles de sécurité.</b></li> <li>- <b>Effectuer des recommandations visant à renforcer la sécurité informatique.</b></li> <li>- <b>Établir un plan d'actions.</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Traduire les recommandations en actions concrètes.</li> <li>- Prioriser les actions en fonction de leur importance et de leur urgence.</li> </ul> </li> <li>- <b>Rédiger un rapport</b></li> </ul>	<p>adéquation avec les actions de chaque étape (ex : outils de collecte d'informations, scanners de vulnérabilités).</p> <p><b>CE2 - Préparation adéquate / cohérente de l'environnement de travail</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'environnement de travail est configuré en respectant les exigences de sécurité pour l'évaluation (ex : segmentation réseau, accès restreint aux ressources critiques).</li> <li>- Les outils et logiciels nécessaires pour chaque étape de l'intervention (collecte d'informations, recherche de vulnérabilités, etc.) sont installés, testés et fonctionnels.</li> <li>- Des mesures de sauvegarde et de protection sont mises en place, si besoin, pour éviter tout impact négatif sur le système cible pendant l'intervention, garantissant un environnement sécurisé et contrôlé.</li> </ul>

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en oeuvre de l'évaluation de la sécurité informatique (diagnostic de sécurité) :</li> <li>- <i>Collecte d'informations.</i></li> <li>- <i>Inventaire des actifs</i></li> <li>- <i>Recherche de vulnérabilités.</i></li> <li>- <i>Exploitation (Exploit)</i></li> <li>- <i>Élévation des privilèges.</i></li> <li>- <i>Propagation.</i></li> <li>- <i>Nettoyage.</i></li> </ul>	<p>C4.5. Mettre en œuvre une évaluation de la sécurité informatique sur un périmètre cible, selon la méthodologie préalablement définie et à l'aide des outils adaptés (outils d'énumération / scanner, test d'intrusion, etc.) afin d'identifier et de caractériser les vulnérabilités et les failles de sécurité selon leur niveau de criticité.</p>	<p><b>technique détaillant la méthodologie utilisée, les résultats obtenus, les vulnérabilités identifiées et le plan d'action.</b></p> <p>L'ensemble du travail est présenté à un évaluateur (expert technique) lors d'une soutenance distancielle dont la durée et le déroulement sont calibrés.</p>	<p><b>CE3 - Application conforme et correcte de la méthodologie définie</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les étapes de l'évaluation (ex : énumération, scan, injections) sont appliquées conformément à la méthodologie préalablement établie.</li> <li>- La démarche suit une progression logique et respecte les objectifs de l'évaluation sur le périmètre défini.</li> </ul> <p><b>CE4- Identification correcte des vulnérabilités</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les vulnérabilités et leurs origines sont identifiées avec exactitude, et leur impact potentiel est analysé de manière exhaustive.</li> <li>- Chaque vulnérabilité est caractérisée selon son niveau de criticité, permettant de prioriser les actions correctives.</li> <li>- Le niveau de criticité des vulnérabilités est présenté et juste.</li> </ul> <p><b>CE5 - Cohérence de l'évaluation</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les tests de sécurité permettent de vérifier la robustesse du système face aux menaces potentielles.</li> </ul>

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
			<p><b>CE6 - Respect de la réglementation en vigueur et des bonnes pratiques</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les actions et outils respectent les réglementations en vigueur et les bonnes pratiques en matière de sécurité (ex : respect de la vie privée, conformité légale des tests).</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Établissement et formalisation d'un rapport documenté (méthodologie, conclusions, etc.) et d'un plan d'actions.</li> </ul>	<p>C4.6. Documenter les vulnérabilités et les failles de sécurité afin de les partager au commanditaire (client interne / externe). Le cas échéant, rédiger des supports à destination d'un public plus élargi (non technique) afin de rendre accessibles les conclusions de l'évaluation.</p>		<p><b>CE7 - Pertinence de la documentation</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Chaque vulnérabilité est documentée avec des détails précis, incluant sa description, sa localisation, et son niveau de criticité.</li> <li>- La documentation fournit des informations techniques nécessaires pour comprendre l'origine et l'impact potentiel de chaque faille de sécurité.</li> </ul> <p><b>CE8 - Qualité et accessibilité de la documentation</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La documentation est structurée et bien présentée. Elle est claire, complète et organisée.</li> <li>- La documentation est rédigée</li> </ul>

<b>RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS</b> <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	<b>RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES</b> <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	<b>RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION</b> <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		<b>MODALITÉS D'ÉVALUATION</b>	<b>CRITÈRES D'ÉVALUATION</b>
			<p>avec un langage adapté au commanditaire. Le cas échéant, les supports à destination d'un public plus large (non technique) vulgarisent les conclusions en utilisant un langage accessible et des explications simples.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les impacts des vulnérabilités sont décrits en termes compréhensibles (ex : risques pour les données ou opérations) pour sensibiliser sans recours à des termes techniques complexes.</li> <li>- La documentation est conçue pour être accessible aux personnes en situation de handicap, elles utilisent des formats adaptés (ex : documents compatibles avec les lecteurs d'écran, sous-titres pour les vidéos, transcriptions pour les contenus audio).</li> </ul>
	<p>C4.7. Proposer des mesures ou bien des règles, en cohérence avec les vulnérabilités / failles</p>		<p><b>CE9 - Cohérence des recommandations</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les mesures ou règles recommandées sont</li> </ul>

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
	observées, afin de renforcer la sécurité du SI (mieux protéger / mieux surveiller). Les traduire au sein d'un plan d'action.		<p>directement alignées avec les vulnérabilités observées, répondant aux besoins de protection et de surveillance.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les recommandations sont ciblées pour réduire les risques identifiés et prévenir la récurrence des vulnérabilités.</li> <li>- Les solutions proposées tiennent compte des ressources disponibles, des spécificités de l'infrastructure et des contraintes opérationnelles.</li> <li>- Les recommandations sont réalistes et applicables dans le contexte du commanditaire, assurant leur faisabilité.</li> </ul> <p><b>CE10 - Qualité du plan d'actions</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le plan d'action est organisé avec des étapes précises, incluant les actions à réaliser, les responsabilités assignées et les délais pour chaque mesure.</li> <li>- Les priorités sont clairement indiquées, permettant au commanditaire de concentrer les efforts sur les failles les plus critiques.</li> </ul>